

ECHO-*flash*

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°298 – nov.dec. 2021

*Meilleurs vœux de luttes
et de succès pour 2022*



**22 déc. 2021
Solidaires
avec les SAM**

Les salaires au fronton de 2022 !

« Rien n'est plus dangereux que lorsque l'ignorance et l'intolérance sont armées de pouvoir » Voltaire

En cette année d'élection présidentielle, la CGT sera force de propositions pour peser sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, l'égalité, la diversité, la tolérance et le respect.

Qui mieux que nous, au plus proche des travailleurs, pouvons faire en sorte de contrer la politique ultralibérale de Macron et consorts ? L'argent existe et doit être redistribué aux travailleurs, ceux qui font la richesse de ce pays, et non reversé uniquement aux actionnaires. Des milliards d'aides sont versées aux entreprises alors même que certaines réalisent d'énormes profits. De nombreuses luttes, dans tous les corps de métiers, ont émaillé l'année passée et perdureront tant que le profit et la rentabilité prendront le pas sur l'humain.

Qui mieux que nous savons ce que signifie une fin de mois difficile, quand il faut choisir entre manger ou se chauffer ? Ce n'est pas du Zola, mais bien ce que vivent des millions de foyers avec l'explosion des tarifs des produits de 1ère nécessité comme le gaz, l'électricité ou les loyers, alors que dans le même temps le pouvoir d'achat diminue.

Pourtant, des solutions existent, et elles ne sont pas si utopiques que ça.

Les 32h, partout où elles sont instaurées, les employeurs et les travailleurs y trouvent chacun leur compte.

Le SMIC à 2000 € doit être la 1ère marche à gravir pour amener à un repyramidage des grilles salariales pour pouvoir vivre décemment. Faisons circuler dans nos entreprises la pétition sur l'augmentation générale des salaires qui sera le fer de lance de cette année 2022.

Veuillez noter dans vos agendas qu'une journée de mobilisation sur les salaires est prévue le 27 janvier 2022, ainsi qu'une journée d'étude, sur le sujet, organisée dans notre département, le 14 février 2022.

Chers camarades, je vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux de fraternité pour 2022. Que cette année soit couronnée de luttes gagnantes et de progrès social.

Corinne Martin, membre de la CE de l'UD



- UNE** : Photo propriété UD
- P2** : Editorial
- P3 à 5** : Rencontres Président de la République et Préfet de l'Allier
- P6 et 7** : Parcours de syndicalisation
- P8** : Plan de travail direction de l'UD
- P9** : Congrès USD Santé
- P10** : Ambroise Croizat : un homme de conviction
- P11 et 12** :
- L'écho des luttes
- Pub

Encart numéroté A, B, C et D inséré au numéro en page centrale :

Plan de formation 2022

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUCON
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S
06639
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Macron perdu dans la campagne... bourbonnaise

Les 25 octobre et 8 décembre derniers, la CGT de l'Allier, par l'intermédiaire de deux délégations, a porté ses revendications. Retours sur la rencontre avec un Conseiller de l'Élysée lors de la venue de Macron dans l'Allier et de l'audience avec le Préfet de l'Allier.

Macron, en campagne, dans l'Allier !

Le Président de la République était en visite dans notre département le 8 décembre dernier. Comme il est maintenant habituel, les détails de la venue de Macron ont été rendus publics seulement 24 heures avant son arrivée (arrivée le 7 au soir sur Moulins, tenue d'un Conseil des Ministres en visio à la Préfecture de Moulins et visite de rues commerçantes à Vichy).

Nous ne développerons pas sur la visite et le programme de Macron dans l'Allier, d'abord parce que les médias l'ont longuement détaillé, mais surtout parce que cette visite n'avait pour seul

but que de venir faire de l'auto satisfaction sur son bilan.

Nous avons envisagé, un temps, organiser un rassemblement. Mais, après avoir fait le point avec les camarades des UL de Moulins et Vichy, il n'a pas été possible de réaliser cela en si peu de temps.

Nous avons donc décidé de faire une lettre ouverte au Président Macron (en campagne pour sa réélection), que vous trouverez ci-après et que nous avons adressée à la Préfecture.

Notre lettre a, semble-t-il, produit son effet puisque, le mardi 7 décembre 2021, à plus de vingt et une heures, nous étions contactés par les services

de la Préfecture nous proposant une rencontre. Bien-sûr, il nous était précisé que, compte-tenu des contraintes d'agenda du Président, celui-ci ne pourrait certainement pas nous recevoir personnellement mais plus certainement par son premier conseiller.

Nous avons accepté la rencontre et avons été reçus par Jean-Marie Cailhard (Conseiller Territoire du Président de la République) et Alexandre SANZ (Secrétaire Général de la Préfecture). La délégation CGT était composée de : Alexia Mambié, Christelle Hébrard, Gisèle Bascoulergue, Patrick Thomas, Laurent Indrusiak, tous membres du Bureau de l'UD.

Nous publions, ci-dessous, la lettre ouverte que l'Union Départementale a envoyé au Président de la République.

Monsieur le Président de la République,

Vous voici quasiment arrivé au terme de votre mandat. Bien que vous ne vous soyez pas encore déclaré candidat à votre propre succession, votre visite dans l'Allier s'apparente davantage à un premier tour de chauffe dans le cadre d'une campagne électorale, qu'à la volonté d'apporter des actions concrètes, permettant d'améliorer le quotidien des habitants du département.

Puisque ce passage dans l'Allier n'a, en vérité, ici comme ailleurs, que comme seul objectif de faire de l'auto promotion sur votre bilan. Permettez-nous de vous dire tout le mal que nous pensons de votre politique.

A peine élu, vous preniez trois décisions qui seront, sans en douter, le marqueur de votre quinquennat : réduire les APL de 5 euros pour les plus modestes, casser le Code du Travail afin de faciliter les licenciements en réduisant les moyens d'action des organisations syndicales, et en même temps, supprimer l'impôt sur la fortune, un choix hautement symbolique, favorisant une petite poignée de personnes selon , la fameuse théorie du ruissellement qui, selon tous les observateurs sérieux, n'a pas fait la démonstration de son efficacité, si ce n'est que de favoriser l'évasion fiscale et le versement des dividendes aux actionnaires.

S'il fallait faire un bilan de votre action gouvernementale et ses conséquences dans l'Allier, nous pourrions dire qu'elles n'ont pas permis de réenchanter la vie des salarié.e.s, des retraité.e.s, des privé.e.s d'emploi et plus généralement des populations de notre campagne. Vos multiples attaques contre le Code du Travail n'ont pas créé un gisement d'offres d'emplois sur le département, et n'ont donc pas permis d'enrayer significativement le nombre de demandeurs d'emplois. Elles ont plutôt octroyé aux employeurs des moyens supplémentaires et simplifiés pour se défaire des salarié.e.s dont ils jugent ne plus avoir besoin, afin de réaliser de meilleurs profits. Gageons que votre toute dernière réforme de l'assurance chômage ne va pas faciliter la vie des personnes à la recherche d'un emploi dans notre département rural (puisque au niveau national, près de 1,7 millions de privés d'emplois vont voir leurs indemnités baisser).

Votre quinquennat n'aura pas permis non plus de mettre un terme à la politique de désertification en termes de

services publics dans nos campagnes. Tout le monde n'a pas accès correctement aux services d'internet ! Tout le monde ne peut pas se payer internet ! Aucun service d'internet ne permet la résolution de situations particulières et complexes ! L'offre en matière de transports collectifs, notamment ferroviaires, s'amenuise. En lieu et place, et encore pas toujours, nous sont proposés des transports autocars qui perdurent sous condition de rentabilité. Qu'est devenu le service à l'usager, à la population ? Notre hôpital public, comme partout ailleurs en France, se meure, victime des mêmes maux.

Sur le sujet de la flambée des prix de l'énergie et des carburants et la colère grandissante, votre gouvernement a annoncé la mise en place d'une prime dite « indemnité inflation » de 100 euros pour les Français gagnant moins de 2 000 euros nets. Une fois de plus, votre gouvernement, par la voix de Jean Castex, a fait la démonstration d'une déconnexion totale de la situation et du quotidien de millions de français, tout habitué qu'il est à ne parler et n'écouter que les plus riches.

Comment une prime de 100 € pourrait répondre aux besoins des ménages, alors que, comme le rappelle le sondage annuel du Secours populaire français publié il y a quelques jours, qui met l'accent sur le quotidien des Français vivant en dessous du seuil de pauvreté, ces derniers sont ainsi 58 % à avoir subi une perte de revenus en 2020, contre 45 % pour l'ensemble des Français.

La prime proposée par le gouvernement est donc ridiculement basse (ramenée par mois sur une année cela représente 8,30 € par mois), mais surtout le gouvernement, fidèle à sa doctrine libérale, s'est refusé à appliquer les seules mesures efficaces, à savoir l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et des minimas sociaux.

Des milliards d'aides sont versées aux entreprises dont certaines réalisent d'énormes profits. L'argent doit être utilisé à l'augmentation générale des salaires et non pas profiter qu'à quelques-uns !

Pour la CGT, le SMIC doit être relevé à 2 000 euros brut pour pouvoir vivre dignement de son travail. Nous revendiquons l'augmentation automatique des salaires et des minimas dans les branches ainsi que l'ouverture immédiate des négociations dès que le Smic augmente. Dans la fonction publique, l'État doit montrer l'exemple et en terminer avec le gel du point d'indice. Augmenter les salaires, c'est indispensable pour bien vivre. C'est un élément essentiel pour relancer la consommation des ménages, et renforcer notre sécurité sociale.

Sur l'emploi, vous avez fait le choix de combattre les privés d'emploi plutôt que combattre le chômage ou de lutter contre les licenciements (les ordonnances travail ont facilité ceux-ci). Pire encore, alors que vous et les membres du gouvernement n'avaient de cesse de parler d'industrialisation et de relocalisation, vous avez fait le choix complice de ne rien faire et de laisser fermer de nombreuses entreprises, à l'exemple de la SAM dans l'Aveyron.

La crise sanitaire, à laquelle nous sommes confrontés, se double désormais d'une crise économique, sociale et humanitaire. Le Covid-19 agit ainsi comme un révélateur des choix et des conséquences des politiques de destruction des services publics que nous subissons depuis plusieurs décennies. A chacune de vos allocutions vous faites l'éloge de nos services publics qui luttent contre la pandémie, qui se mobilisent pour pallier les carences de l'État à porter assistance aux citoyens les plus vulnérables. Vous louez le modèle social français et promettez même un retour aux « jours heureux », titre du programme du Conseil National de la Résistance. Loin de nous l'idée de vouloir critiquer cette invitation à la solidarité mais n'oublions pas, Monsieur le Président, que les personnels honorés au plus dur de la crise sanitaire (soignants, chauffeurs, conducteurs, éboueurs, pompiers...) sont ceux qui manifestaient et faisaient grève il y a quelques mois. Et vous disiez alors qu'ils « bloquaient le pays ».

Nous vous ferons l'économie d'une critique sur la gestion catastrophique de la crise sanitaire. Atermoiements et contre-vérités ont semé le trouble dans beaucoup d'esprits, et sont en partie responsable des difficultés rencontrées, notamment sur la vaccination.

Vous aurez compris que votre action gouvernementale n'a, en aucun cas, convaincu la CGT de l'Allier et que nous continuerons à porter et défendre ardemment nos différentes propositions, dont vous avez connaissance, en termes de réduction du temps de travail, augmentation des salaires, protection sociale, réindustrialisation, retraite...

Nous aurions pu dans le cadre de votre venue dans notre département appeler à un rassemblement, mais nous savons comment nous serions tenus à distance et, qu'en vérité, les personnes placées sur votre chemin seront triées sur le volet. Pour autant, nous sommes tout à fait disposés à vous rencontrer et sollicitons, par la présente, une audience durant votre périple dans le bourbonnais.

Veillez croire, Monsieur le président de la République, en l'assurance de notre détermination à œuvrer de toutes nos forces au progrès social dans cette période déterminante pour notre pays.

La rencontre avec le Conseiller de l'Élysée

Comme précisé dans notre lettre ouverte, nous nous sommes appliqués à faire connaître nos revendications, notamment concernant l'augmentation des salaires. Pour la CGT, le SMIC doit être relevé à 2 000 euros brut pour pouvoir vivre dignement de son travail. Dès que le Smic augmente, cela doit entraîné l'augmentation automatique des salaires et des minimas dans les branches ainsi que l'ouverture immédiate de négocia-

tions. Dans la Fonction Publique, l'État doit montrer l'exemple et en terminer avec le gel du point d'indice. Augmenter les salaires, c'est indispensable pour bien vivre. C'est un élément essentiel pour relancer la consommation des ménages, et renforcer notre sécurité sociale.

Nous avons aussi évoqué la réforme de l'assurance chômage qui, contrairement à ce que peut annoncer le gouvernement, n'a en réalité comme objectif que la chasse des privés d'emploi, plutôt que de combattre le chômage, en rappelant que près de 1,7

millions de demandeurs d'emplois allaient voir leurs indemnités baisser en conséquence.

Bien-sûr, nous avons évoqué la répression syndicale dans notre département. Sur ce sujet, le Conseiller du Président n'a pas été très prolixe et a renvoyé le sujet au fait que les premiers dirigeants étaient responsables des débordements causés par leurs militants. Nous avons exprimé un total désaccord avec cette affirmation, notamment puisque, dans notre département, l'action syndicale de la CGT n'a jamais occasionné de débordements.

1^{ère} rencontre avec le Préfet de l'Allier.

Le 25 octobre dernier, une délégation intersyndicale de l'Allier rencontrait le Préfet de l'Allier, donnant suite à une sollicitation faite dans le cadre de la journée de mobilisation du 5 octobre 2021.

Dans le cadre de la journée de mobilisation du 5 octobre 2021, l'intersyndicale avait sollicité une rencontre. Les services de la Préfecture nous avaient répondu que le Préfet n'était pas disponible, et que seul le directeur des services de la Préfecture nous recevrait. Nous avons refusé la proposition, expliquant qu'il n'était pas normal que le Préfet ne se rende pas disponible lors d'une journée nationale de mobilisation.

Manifestement, notre refus et l'expression de notre mécontentement ont bien été reçus puisque nous étions contactés par les services de la Préfecture pour une entrevue avec le Préfet, en date du 25 octobre 2021.

Bien que cet exercice soit assez convenu et que ce n'est pas toujours là que nous faisons bouger les choses, la CGT a décidé de participer. Notre délégation a construit son intervention autour des enjeux d'emplois et de l'augmentation des salaires et des pensions de retraites.

C'était la première rencontre avec le nouveau Préfet de l'Allier, Jean-François Treffel. Bien que nous ayons déjà rencontré différents Préfets, nous devons vous dire que celui-ci nous a semblé être un serviteur dévoué de l'État, mais particulièrement de ce gouvernement, tant il a défendu avec conviction les mesures gouvernementales. Cela nous a valu une passe d'armes assez tendue, notamment sur l'assurance chômage.



Nous avons aussi évoqué la situation spécifique de notre département sur le niveau des salaires et de l'emploi, et l'avons informé de nos inquiétudes concernant certaines entreprises du secteur automobile (PSA à Dompierre et Amis à Montluçon).

Nous avons demandé l'organisation d'une table ronde sur la situation de l'emploi et du niveau des salaires dans notre département. Cette proposition a, semble-t-il, retenu l'attention du Préfet, nous indiquant être très intéressé, et qu'il regarderait les conditions d'organisation d'une telle initiative.

Bien-sûr, nous avons la lucidité de savoir que ce type d'exercice fait rarement changer les choses, mais nous avons la faiblesse de penser qu'il est de notre responsabilité, à chaque fois que nous avons l'opportunité de faire connaître nos revendications, de porter la parole des salariés et de répondre présent !

Laurent Indrusiak

UN VENT DE RENOUVEAU ET DE JEUNESSE AU SYNDICAT !

Le 19 novembre dernier se tenait le congrès du syndicat du Centre Hospitalier de Montluçon. Si le COVID et la pandémie sont désormais des sujets récurrents, le congrès a permis de les dépasser pour évoquer des préoccupations majeurs, telles que la syndicalisation, la formation syndicale mais aussi et surtout insuffler un vent de fraîcheur qui souffle actuellement sur le syndicat local.



Cédric Fenouillet, actuel Secrétaire du syndicat du CH de Nérilès-Bains a rejoint l'équipe du CH de Montluçon à la fusion des deux hôpitaux et, selon lui, le secret



« Je ne fais pas exception à la règle. J'ai fait appel à la CGT dans un moment où j'avais besoin d'aide et la CGT a répondu présente. Ses représentants ont su m'écouter, tenir compte de mes remarques, mes souhaits, et trouver des solutions. Depuis, au travail, tout va mieux, rien n'est parfait mais les choses s'améliorent. Dans ma vie aussi, la CGT m'a prouvé son indispensabilité. Alors que je contractais le COVID et frôlais la mort de peu, les copines étaient là. Alors oui, j'ai pris la carte, et d'autres syndiqués m'ont soutenu dans la maladie, par leur présence, leur aide administrative mais surtout par l'humanisme et la solidarité qu'ils m'ont tous témoigné. Aujourd'hui, c'est cela que j'explique aux non syndiqués, mais, ce que je leur dis surtout, c'est qu'en franchissant la porte du local, c'est bien plus qu'un syndicat qu'on y découvre, c'est une famille qu'on gagne ! »

Rémi, jeune syndiqué, mais militant depuis toujours, nous donne sa vision de la syndicalisation et des pistes que pourrait suivre la direction du syndicat dans ce but.



« La CGT a toujours été une évidence pour moi, donc c'est tout naturellement, qu'à mon arrivée dans l'établissement, j'ai pris ma carte. Je vais régulièrement aux actions et manifestations, et depuis ce congrès, j'ai décidé d'intégrer le bureau et la CE du syndicat. Ces nouvelles responsabilités me permettront d'obtenir de nombreuses informations, indispensables aux agents et, de ce fait, m'aideront pour le débat. Je suis désormais identifié CGT et les agents me sollicitent régulièrement. Il me semble indispensable d'avoir un bon maillage dans les services afin de couvrir au mieux notre champ d'action et ainsi grossir nos rangs en proposant partout la carte et les avantages à se syndiquer à la CGT. Je veux juste rajouter que je suis très fier de faire partie de cette grande famille qu'est notre CGT ».

Magalie Ferreira Neves

Salimata, à travers son poignant témoignage, a mis en lumière toutes les valeurs que porte notre organisation. C'est une autre jeune syndiquée, Gaëlle, qui nous livre, avec autant d'émotions, les raisons de son adhésion à la CGT.



« En juillet 2021, et suite à un burnout, j'ai fait le choix de me syndiquer. J'avais perdu tous mes moyens, j'étais au fond du trou, et ce sont les filles de la CGT qui m'ont aidé, par leurs démarches, à changer de service et retrouver des conditions de travail sereines.

Aujourd'hui, je dis à tous mes collègues que la CGT assure la défense collective et individuelle des salariés, et ce, dans le

Enfin, après moult péripéties et reports de dates, les syndiqués du Centre Hospitalier ont enfin pu tenir leur congrès.

Ce dernier aurait dû se tenir en novembre 2019, mais l'apparition du COVID et les restrictions qui en ont découlé, ont considérablement ralenti l'activité syndicale et restreint les rassemblements. Bien que la crise soit incontestable et à prendre au sérieux, cette dernière a permis, sous prétexte de protéger, de cadenasser les libertés d'exercice du syndicat.

Malgré les difficultés, le syndicat et ses délégués ont continué de travailler à distance. Il a fallu gérer la crise et les problématiques quotidiennes, mais également la construction de la nouvelle équipe.

C'est donc avec de nouveaux camarades que s'est tenu, dans la fraternité, notre congrès le 19 novembre dernier. Congrès au cours duquel beaucoup de sujets ont été abordés, avec un temps plus particulier sur la syndicalisation.

L'histoire nous a démontré que les grandes victoires se sont toujours remportées lorsque le rapport de force était important. Pour construire ce dernier, il nous faut être en nombre. C'est pourquoi nous ne pouvons faire l'économie de nouvelles têtes, le syndicat de l'hôpital l'a bien compris.

Notre organisation ne peut et ne doit faire l'économie de proposer l'adhésion à la CGT.

La Secrétaire Magali Souche, l'a parfaitement verbalisé à travers son rapport d'activité. Focus sur le sujet.



« Le syndicat a besoin de nombreux bras, de nombreuses jambes et de nombreux cerveaux pour remplir correctement l'immense travail à faire. Il est indispensable de syndiquer, d'une part pour renforcer la CGT mais d'autre part pour permettre un résultat à la hauteur de notre investissement, lors des prochaines élections professionnelles qui se tiendront le 08 décembre 2022 »

L'équipe de direction fait et continuera de faire de la syndicalisation sa priorité. Elle le prouve en enregistrant une quinzaine de nouveaux syndiqués ces 8 derniers mois. A cette occasion, nous souhaitons leur donner la parole sur le parcours qui les a emmenés à rejoindre la CGT.

de la syndicalisation réside en grande partie dans le travail de terrain, entre autres.

« Même si beaucoup d'agents nous contactent à l'apparition de problèmes, d'autres portes d'entrées existent pour faire de nouveaux syndiqués. Le contact et le travail de terrain restent, à mon sens, la meilleure façon de convaincre. Cela nous permet de répondre en direct aux questionnements des collègues mais aussi de leur expliquer notre fonctionnement. Ces derniers ont souvent une vision erronée du syndicalisme et du militantisme »

Si notre camarade Cédric a une vision très pragmatique, Salimata nous fait part des propos qu'elle tient désormais auprès de ses collègues pour faire connaître notre CGT et donner envie de franchir le pas.



La CE de l'UD mandate son bureau

Sous la présidence de Sylvain Balouzat, cette seconde réunion de la direction de l'UD d'après congrès avait pour objectif de bien définir les modalités de fonctionnement de la CE et le rôle de chacun dans l'animation du collectif. Les travaux de la CE ont commencé par un tour de table pour que chaque membre se présente. Les travaux furent ensuite rythmés par les tâches qui incombent à la direction de l'UD et les plans de travail qui en découlent.

Rôle, place et fonctionnement de la CE

Cette CE est l'organe de direction de l'UD et c'est elle qui représente la CGT dans le département.

Il est important de souligner que chaque camarade, quel que soit son implication au travail de l'UD, participe aux réflexions.

Il a été proposé de se réunir toutes les 7 semaines et de tourner sur les différents bassins d'emplois, le plus souvent possible.

Proposition également de mettre en place, au 1er trimestre 2022, une formation « Collectif de Direction » afin d'être plus efficace et créer une cohésion de groupe.

Plusieurs collectifs de travail ont été identifiés :

- revendicatif
- état orga et syndicalisation
- formation
- communication
- égalité diversité
- élection et représentativité secteur privé
- jeunes
- élections fonctions publiques 2022

Les syndicats seront invités à venir renforcer les collectifs existants.

Il a été jugé nécessaire de mettre rapidement en place une réunion du collectif formation pour pouvoir élaborer

le calendrier de formation départemental 2022.

Actualité

De nombreux sujets ont été évoqués :

- Allocution du Président Macron, tout est au beau fixe,
- Grosse colère sociale et multitude de luttes (salaire et emplois) et surtout dans l'industrie automobile : entreprise de la SAM, fonderies du Doubs et du Poitou,
- 6,8 millions de personnes sans emplois ou sous employés,
- Enorme problème de salaire dans le pays. Le MEDEF réfléchit à une augmentation du salaire net en s'exonérant des cotisations sociales. Il faut remettre en perspective ce qu'est un salaire. Une grande campagne est lancée par la confédération. Nécessaire de demander à renégocier les salaires (NAO) chaque année et plus tous les 3 ans depuis les ordonnances Macron sur la loi travail,
- Comment, dans le département, est-il possible de faire vivre cette campagne ?
- Retour rencontre avec le Préfet de l'Allier en intersyndicale.

Décision est prise d'envoyer un courrier aux syndicats dans le cadre de la campagne sur les salaires. De cibler 2, 3 entreprises pour aller tracter avant la journée de mobilisation du 27 janvier 2022.

Laurent Indrusiak

Nouveau bureau de l'UD

- **Sylvain Balouzat**
- **Gisèle Bascoulergue**, Responsable à la Politique Financière
- **Elena Blond**
- **Lionel Boulicot**, Co-Responsable à la Formation Syndicale
- **Magalie Ferreira Neves**, Co-Responsable à la Formation Syndicale
- **Christelle Hébrard**, Responsable Vie syndicale/syndicalisation
- **Laurent Indrusiak**, Secrétaire Général, Responsable à la Politique Revendicative
- **Alexia Mambié**
- **Jean-Pascal Pradel**, Responsable à la Communication
- **Patrick Thomas**

Une poursuite conquérante pour l'USD de l'Allier

Après de multiples reports dus aux conditions sanitaires, le 15ème congrès de l'Union Syndicale de la Santé et de l'Action Sociale CGT de l'Allier, regroupant les syndicats et les syndiqués du secteur de notre département, s'est enfin tenu. Ce congrès, qui s'est voulu rassembleur, autour de causes communes, s'est déroulé le 25 Novembre 2021 à Malicorne. Un vrai plaisir pour les délégués de se retrouver après de longs mois d'attente et d'incertitudes.

Sylvain Balouzat,
nouveau Secrétaire
Général de l'USD
Santé 03



lements des garanties collectives. Les accords d'entreprise proposés par le patronat restent bien évidemment inférieurs aux conventions actuelles. Les différents coups portés à la CGT ces dernières années ont été évoqués et nous ont rappelé qu'une volonté de sanctions en droit pénal fut certaine. Les militants syndicaux sont traités comme des voyous par le patronat et certains procureurs.

Tout cela, dans l'ensemble, est constaté comme une inquiétude du camp d'en face de nous voir capables à entraîner la masse des travailleurs pour gagner le progrès social.

Renforcer notre vie syndicale

Un besoin de continuité s'est exprimé et l'importance d'une USD conquérante et organisée est soulignée pour encourager l'équipe entrante, tout en félicitant celle sortante. Les formes de travail seront à poursuivre et le bilan d'activités a été adopté unanimement.

En outre, ce congrès a été l'occasion de peaufiner l'écriture des statuts qui seront validés à l'unanimité. L'état des finances et la tenue remarquable des comptes, contrôlés par la Commission Financière et de Contrôle, ont été plébiscités et n'ont dénoté aucune irrégularité.

A la sortie de ce 15ème Congrès, l'Union Syn-

dicale Départementale a donc privilégié quelques axes d'orientation de travail pour les années à venir : les élections professionnelles de 2022 pour obtenir des résultats positifs et en progression, la défense de notre système social (retraite, sécurité sociale, assurance chômage...), la conquête de véritables conditions de travail dignes dans chacun de ses métiers et secteurs, la promotion de la campagne des 32 heures, « travailler moins, mieux et tous », et combattre les idées d'extrême-droite sans ne jamais rien lâcher.

Enfin, les votes pour une nouvelle Commission Exécutive se sont déroulés sans encombre et en a suivi le choix d'un Bureau constitué de 10 camarades.

Sylvain Balouzat

Une grande lucidité dans les débats

Le contexte propre à l'organisation de l'USD était particulier, mais ce congrès se tenait sur des bases solides, instaurées par les précédents mandats.

Les débats sur l'actualité et l'activité de l'Union Syndicale Départementale, consécutifs aux rapports présentés en amont, ont réaffirmé la nécessité de poursuivre les propositions revendicatives fortes des métiers du secteur ainsi que la volonté de ne rien lâcher, en intensifiant les actions de l'USD et de ses syndicats. Le capitalisme étant à l'offensive comme jamais depuis longtemps, les raisons de se mobiliser ne manquent pas. Les intervenants ont notamment tenu à souligner que si la réforme des retraites a été déboutée pour un temps, ce fut bien uniquement grâce aux nombreuses mobilisations et informations menées.

Les délégués ont rappelé que la situation actuelle était le résultat des politiques menées depuis des décennies. La crise sanitaire a simplement permis d'accroître et d'accélérer leurs conséquences. Ils ont réaffirmé qu'il fallait vraiment rester attentifs aux démantè-

Composition du nouveau bureau

Gilles Balouzat

Sylvain Balouzat, Secrétaire Général

Angélique Bernard

Florence Boudry

Annick Boissery

Magalie Ferreira Neves

David Gagnardeau

Antoine Jubin

Nadia Mallet

Isabelle Yvrard, Responsable à la Politique Financière

Croizat Hier, Aujourd'hui et Demain

Connaissez-vous Ambroise Croizat ? Secrétaire Général de la Fédération CGT de la métallurgie de 1936 à 1939 et ministre communiste du travail de 1945 à 1947. Nous lui devons : la Sécurité Sociale, la médecine du travail, la réglementation des heures supplémentaires, les Comités d'Entreprise, la retraite par répartition, les conventions collectives.



Né le 28 janvier 1901 à Notre-Dame-de-Briançon (Savoie), fils d'Antoine Croizat. Ambroise quitta l'école primaire à douze ans et com-

mença à travailler à l'âge de treize ans au moment de la déclaration de guerre en qualité de manœuvre. Il réussit à se spécialiser en 1916 grâce à son embauche dans une usine d'orthopédie et devint ainsi ajusteur-outilleur.

Ambroise Croizat adhéra dès 1916 au syndicat des métaux de Lyon et il participa aux mouvements de grève dans cette ville en 1917 et 1918. Il entra, au début de 1918, dans la Jeunesse socialiste et en 1919 au Parti socialiste « sur la base de la lutte contre les chefs jusqu'au-boutistes ». Il fut membre du Comité de la IIIe Internationale et naturellement de la SFIC après Tours. De la fin 1919 à avril 1921, il fut secrétaire du groupe de la JS de Villeurbanne, une des plus importantes du Comité d'entente des jeunes. Lors des grèves de 1920, il fut arrêté et fit un mois de préventive.

Au retour de son service militaire il reprit sa place dans la JC à l'occasion d'une réunion publique avec François Billoux, et dirigea le groupe des Jeunesses du 5e arrondissement de Lyon et fut membre du Comité Régional du PCF. Il continuait parallèlement son engagement au sein de la Fédération CGT-U de la Métallurgie. Ses engagements politiques et syndicaux lui valurent plusieurs licenciements. Un de ses amis lyonnais raconta : « Je me rappelle qu'en 1923, il était repéré par les patrons à un tel point qu'il lui était difficile de trouver à s'embaucher.

C'est pour ça qu'on s'est arrangé pour qu'il entre à la robinetterie Seguin où je travaillais. Il avait vingt-deux ans ! Si vous aviez vu ce dynamisme, cette confiance qu'il inspirait » (témoignage de Rivoire, l'Humanité, 19 mai 1951). Le congrès d'août 1926 l'élut au comité central des Jeunesses communistes.

Il devint, dès juin 1928, Secrétaire de la Fédération CGTU des métaux, membre de la Commission Exécutive de la CGT-U, puis membre du Bureau confédéral en 1931. Croizat apparaît surtout comme le dirigeant de la plus importante Fédération de la CGTU et le congrès interfédéral d'unité de Toulouse l'élut Secrétaire Général de la Fédération des métaux de la CGT réunifiée.

Candidat PCF aux élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936 dans la deuxième circonscription du XIVe arr. de Paris, Croizat conquiert le siège au second tour avec 10 935 voix contre 7 654 à Dumat (URD), sur 19 141 votants. Croizat prit une part active à l'élaboration des grandes lois sociales du Front populaire (les 40 heures, les congés payés, les délégués du personnel) comme membre de la commission spéciale constituée à cet effet. Ambroise Croizat approuva le Pacte germano-soviétique, ce qui lui valut d'être arrêté dans la nuit du 7 au 8 octobre 1939 à la sortie de l'Assemblée Nationale. Il fut déchu de son mandat de député le 20 février 1940 et condamné, le 3 avril 1940, par le tribunal militaire, à cinq ans de prison et 4 000 francs d'amende. Il connut dix-sept prisons françaises dont celle du Puy (Haute-Loire) avant d'être transféré en Algérie, à la prison de Maison-Carrée, en mars 1941.

L'avance alliée permit sa libération le 5 février 1943. Croizat se mit aussitôt au service de la direction du PCF. En mai 1943, la CGT le délégua auprès

du gouvernement d'Alger. Il fit partie de l'Assemblée consultative provisoire, à Alger, puis à Paris, comme membre des commissions des affaires économiques et sociales, de réforme de l'État et de législation, de l'équipement national. Participant au gouvernement provisoire après la libération, il fit voter les ordonnances d'octobre 1945 créant la Sécurité Sociale. Le travail acharné de milliers de militants CGT permit qu'elle soit opérationnelle en à peine 6 mois

Croizat fut élu à la première assemblée constituante le 21 octobre 1945, il fut réélu le 2 juin 1946 et le 10 novembre 1946. De Gaulle l'appela en qualité de Ministre du Travail dans son deuxième cabinet (22 novembre 1945 au 22 janvier 1946), Félix Gouin lui conserva ce portefeuille (27 janvier-11 juin 1946) et, après une interruption, Georges Bidault le nomma au nouveau ministère du Travail et de la Sécurité sociale (24 juin 1946 au 28 novembre 1946). Il fut Ministre du Travail dans le cabinet Ramadier, installé le 22 janvier 1947. Le 4 mai 1947, les ministres communistes furent écartés du gouvernement.

En 28 mois au Ministère, Ambroise Croizat aura réussi à créer la Sécurité Sociale, créer les Comités d'Entreprise, mettre en place les conventions collectives, réorganiser les retraites, supprimer l'abattement de 10 % qui pénalisait les femmes salariées, etc...

Beau bilan pour un Ministre ouvrier, non ?

L'Institut d'Histoire Sociale du Bourbonnais

L'IHS CGT 03 vous invite à son exposition « Croizat Hier, Aujourd'hui et Demain » le 11, 12 et 13 Février 2022, Espace François Mitterrand à Désertines.

Manquerait plus que les confiseurs s'y mettent !

Même si les premiers frimas annonciateurs de l'hiver sont bien là, avec l'envie de rester bien au chaud au coin du feu, à la CGT, la cadence ne s'est pas vraiment enrayée. En cette fin d'année, nous gardons une activité soutenue avec des luttes en cours qui, pour certaines, présagent un début d'année quelque peu agité...

19 octobre 2021 : à l'appel de la CGT, grève des cheminots en gare de Moulins contre la mise en place d'un projet de restructuration, dévoilé au printemps, prévoyant la suppression de 3 postes en lien direct avec les usagers (1 à la vente billets et les 2 autres à l'escale ou accueil). A compter de cette date, confronté à l'intransigeance des dirigeants SNCF, les cheminots de Moulins seront en grève tous les samedis et dimanches d'octobre et novembre. Ils seront reçus, dans le cadre de ce préavis, vendredi 10 décembre 2021.

25 octobre 2021 : la CGT de l'Allier rencontre le nouveau Préfet.

02 novembre 2021 : une soixantaine de participants pour la journée d'étude départementale sur « l'organisation du travail face à la pandémie », à Tronget.

08 novembre 2021 : à l'appel de la CGT, grève chez les infirmiers anesthésistes de Vichy avec reconduction jusqu'au 18 novembre 2021, et éventualité de poursuite au-delà si les revendications ne sont pas entendues.

08 novembre 2021 : déploiement d'information et de syndicalisation dans les commerces de l'agglomération moulinoise à l'initiative de l'UL CGT.

09 novembre 2021 : préavis de grève déposé par le syndicat CGT du Conseil Départemental, courant jusqu'au 08 décembre 2021, afin de dénoncer les conditions de régularisation des temps de travail 2020 des agents d'accueil des musées

départementaux.

23 novembre 2021 : les salarié-e-s de Carrefour Moulins sont en grève à l'appel de l'intersyndicale CGT/FO. Une délégation sera enfin reçue le lendemain (après de nombreuses sollicitations restées sans effet) par la direction du magasin.

24 novembre 2021 : l'UD CGT 03 appelle l'ensemble des camarades du département disponibles à participer au rassemblement de soutien à Marc Pelletan, camarade d'Enedis convoqué pour audience à la cour d'appel de Riom dans le cadre du décès, en intervention, d'un agent d'Enedis, en 2013. Des convoitages sont organisés depuis les Unions Locales et un bus est affrété par l'UL de Montluçon.

30 novembre 2021 : dans le cadre d'un préavis de grève régional unitaire (CGT, CFDT, Sud Rail et UN-SA), les cheminots de l'Allier sont en grève pour dénoncer les restructurations, l'externalisation des compétences et la déshumanisation des services. Ils participent au rassemblement organisé sur le parvis de la gare de Clermont-Ferrand.

01 décembre 2021 : une délégation



de militants CGT de l'Allier se rend à

Viviez (bassin d'emplois de Decazeville) pour soutenir les 350 salarié-e-s de la SAM dans le cadre d'une grande manifestation régionale.

01 décembre 2021 : préavis de grève déposé par le syndicat CGT du personnel de la ville et de l'agglomération de Montluçon, du 1er décembre 2021 au 31 mars 2022, pour contester, notamment, la réorganisation du temps de travail, prévue au 1er janvier 2022, dans le cadre du passage à 1 607 heures de travail/an.



02 décembre 2021 : les retraité-e-s de l'Allier participent à la manifestation nationale, à Paris, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de retraité-e-s. Les Unions Locales de Montluçon, Moulins et Vichy mettront deux bus à disposition des camarades pour faciliter les conditions de déplacement.

02 décembre 2021 : élections CSE 2021 à la Fonderie SADILLEK, à Montmarault.

07 décembre 2021 : journée nationale d'action de grève des personnels du secteur social et médico-social. A l'appel de la CGT, ils sont environ 200 à se rassembler devant la Sous-Préfecture de Vichy pour exprimer leur colère.



07 et 08 décembre 2021 : visite bourbonnaise du Président de la République. La CGT de l'Allier, qui lui a adressé une lettre ouverte, est reçue par un de ses représentants et un représentant du Préfet (voir art. p3 à 5).

09 décembre 2021 : à l'appel de l'intersyndicale CGT/CFDT/FO, les personnels de la ville et de l'agglomération montluçonnaise, tout comme le 02 décembre, continuent leur mobili-

sation dans le cadre de la réorganisation de leur temps de travail avec appel à débrayage et rassemblement devant la Cité Administrative.



09 et 10 décembre 2021 : congrès des syndicats CGT Energie de Montluçon/Guéret et Moulins/Vichy, à Blomard. Le congrès a validé le rapprochement des syndicats exécution de Montluçon/Guéret et UFICT de Moulins/Vichy et

donne ainsi naissance au Syndicat CGT Energie Allier Creuse.

22 décembre 2021 : nouvelle journée de mobilisation pour les SAM de Decazeville (voir encadré).

Gisèle Bascoulergue

Solidarité SAM

Une nouvelle fois, l'Union Départementale de l'Allier a souhaité faire part de sa solidarité active à destination des salariés de la SAM :

En assurant la présence d'une délégation lors du rassemblement du mercredi 22 décembre 2021.

En versant la somme de 5 330 € en aide et en soutien de l'action (1 000 € au titre de l'Union Départementale CGT de l'Allier, le reste provenant de la solidarité des Unions Locales, des syndicats et des adhérents de l'Allier).

FORFAIT SPORT

La prévention et l'activité physique au service de votre santé



Vous protéger, vous, vos proches et vos biens

Nos offres** pour couvrir l'ensemble de vos biens...

-  Le contrat Habitation
-  La Protection Juridique
-  Le contrat Automobile
-  L'Assurance Scolaire
-  Le contrat Route Tranquille

et nos solutions prévoyance*** pour vous aider à faire face sereinement aux aléas de la vie.

Accident, décès, hospitalisation, obsèques

PARTICULIERS TNS ENTREPRISES AGENTS TERRITORIAUX ET HOSPITALIERS VILLAGES



■ Renseignements et prise de rendez-vous :

Agence de Clermont-Ferrand
16 Rue St-Genès

Agence de Montluçon
73 Av. de la République

Agence de Moulins
87 Rue d'Allier

Agence de Vichy
30 Bd Gambetta

☎ 02 54 56 41 41

www.mutuale.fr



* Voir conditions en agences

** Mutuelle assureuse : Mutuelle d'Assurance Solidaire - INSEE n°532631942

*** Mutuelle assureuse : Mutuelle Générale de Prévoyance - INSEE n°337 682 660

Mutuelle régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887 - Siège social : 6 rue Gallée - Parc A10 Sud 41260 La Chaussée-St-Victor.